

*St-Boniface, le 12 juillet 2023* — À la suite du plaidoyer de culpabilité enregistré aujourd'hui par M. Daniel Matteau, fondateur de l'entreprise, la direction et l'équipe de Construction Matteau et fils tiennent à exprimer leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Firmin Côté, décédé dans l'accident du 7 avril dernier.

« Nous sommes tous attristés par cette tragédie. L'alcool au volant est quelque chose d'inacceptable, et nos pensées sont avec la famille de M. Côté » a déclaré Louis-Félix Matteau, qui agit maintenant comme directeur général de l'entreprise, à la suite de changements effectués dans l'organisation.

L'entreprise remercie son personnel et ses clients, qui lui ont manifesté leur soutien dans les circonstances.

Subséquentement, les médias sont priés de noter qu'aucune entrevue ne sera accordée et que l'entreprise ne fera pas d'autres commentaires.